Au. 153

154

9 janvier 1936

Monsieur Milo Martin, sculpteur, Grand Chêne 1, Lausanne

Monsieur,

Après avoir communiqué le 17 décembre votre proposition à l'amateur qui s'est intéressé à votre "Ethiopienne", comme nous l'avons confirmé dans notre lettre adressée à vous le 17 décembre, nous avons reçu ces jours ci la visite de l'amateur qui dit qu'il accepte le prix de francs suisses 1250 pour l'Ethiopienne port payé et dédouané à Gênes si vous pouvez lui céder l'exemplaire qu'il a vu à l'exposition au Kunsthaus de Zurich.

L'amateur qui est un industriel suisse domicilié à Gênes déclare qu'il ne veut risquer de recevoir un exemplaire autre que celui qu'il a choisi, et ajoute que les frais de douane italienne sont modestes pour un plâtre, mais qu'il ne voudrait dépenser plus de frs.s.1250.-, ce qui représente vis-à-vis des prix demandés par les artistes en Italie une somme encore assez élevée. Probablement il serait possible de se renseigner sur le tarif italien dans le bureau des douanes suisses à Genève.

Nous vous prions de vouloir bien nous faire savoir si vous acceptez cette proposition ou si vous faites une contre-proposition que nous soumettrons sans délai à l'amateur.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués,

KUNSTHAUS ZUERICH
Le Directeur

[signature]